

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 28 juillet 2026, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

Présents : Cathy Paulin, mairesse;
Suzanne Thériault, conseillère générale;
Michel Haché, conseiller général;
Denise Thériault, conseillère quartier 1;
Étienne Cormier, conseiller quartier 2;
Edna Frigault, conseiller quartier 3;
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4;
Danny Comeau, conseiller quartier 5;
Henri Battah, conseiller quartier 6;
Daniel Hachey, directeur général adjoint/trésorier;
Amyka Richard, greffière adjointe par intérim et communications.

Absents : Éric Doiron, directeur général/greffier.

1. Appel à l'ordre

Madame la mairesse appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 03 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Constatation du quorum

La greffière adjointe par intérim confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

La conseillère Nathalie Mallais Comeau, le conseiller Étienne Cormier et le conseiller Danny Comeau déclarent un conflit d'intérêt avec l'item 8.6 de l'ordre du jour.

Le conseiller Michel Haché déclare un conflit d'intérêt avec l'item 8.7 de l'ordre du jour.

La conseillère Denise Thériault déclare un conflit d'intérêt avec l'item 8.8 de l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est ensuite proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Edna Frigault, que l'ordre du jour soit adopté, tel que lu.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-080

5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 juin 2026

Il est proposé par le conseiller Michel Haché et appuyé par la conseillère Denise Thériault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 juin 2026 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-081

6. Affaires découlant du procès-verbal

Le directeur général adjoint informe le conseil qu'aucune affaire découlant du procès-verbal ne nécessite de suivi à cette réunion.

7. Correspondance

Le conseiller Michel Haché demande des précisions concernant la correspondance transmise à l'honorable David Hickey au sujet d'un projet de logements abordables. Madame la mairesse explique que cette correspondance concerne le projet de conversion de l'ancien édifice municipal, situé au 1094, rue du Parc, en logements abordables, et qu'elle vise à appuyer les démarches entreprises afin de favoriser l'obtention du financement nécessaire à la réalisation du projet.

8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux

8.1. Rapport du comité plénier du 21 juillet 2026

Le directeur général adjoint présente le rapport du comité plénier du 21 juillet 2026. Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.2. Mise à jour – États financiers 2025 et rapport annuel 2025

Le directeur général adjoint informe le conseil que le dépôt des états financiers 2025 et du rapport annuel 2025, initialement prévu lors de la réunion ordinaire du 28 juillet 2026, devra être reporté. Il explique que certains dossiers ont nécessité davantage de temps afin de compléter les travaux de consolidation. Il souligne toutefois que, malgré ce report, la préparation de ces documents a été réalisée en environ un mois et demi, comparativement à près de cinq mois lors des exercices précédents.

Madame la mairesse demande si une réunion extraordinaire devra être tenue afin de procéder au dépôt des documents. Le directeur général adjoint répond par l'affirmative.

8.3. Mise à jour – Politique d'incitatifs

Le directeur général adjoint informe le conseil que les travaux entourant la révision de la politique d'incitatifs se poursuivent. Il explique que cette démarche fait suite aux demandes reçues dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL), lesquelles ont amené l'administration à évaluer les mesures pouvant favoriser davantage le développement de logements, particulièrement pour les organismes à but non lucratif. Il précise qu'une nouvelle politique distincte pourrait être élaborée afin de mieux répondre aux besoins de ces organismes.

Le conseiller Henri Battah demande si la politique actuelle est adéquate. Le directeur général adjoint répond que celle-ci demeure pertinente et prévoit actuellement un incitatif de 12 500 \$ par porte pour les entrepreneurs. Il ajoute que certaines municipalités offrent des incitatifs plus élevés aux organismes à but non lucratif, pouvant atteindre 30 000 \$ par porte. Sans nécessairement proposer un montant équivalent, il indique que l'élaboration d'une politique spécifique pour les organismes à but non lucratif, combinée à l'adoption du Catalogue national des maisons, pourrait favoriser la réalisation de nouveaux projets de logements sur le territoire municipal.

8.4. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le dossier S. Godin Entreprises Ltée

Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu de l'article 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme*

Sujet : Demande de modification de zonage – 1301, rue des Fondateurs, Paquetville (NID 20512620 et 20119046)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par la Municipalité des Hautes-Terres et que cette demande a pour but *de créer une proposition particulière (PP-2) à partir d'une zone mixte centrale (M1) afin d'encadrer sur mesure l'usage de mini-entrepôt pour l'entreposage de biens personnels.*

CONSIDÉRANT QUE l'article 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

Il est proposé par le conseiller Henri Battah et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage tel que recommandé par le CRP;
- b) la greffière se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits à l'article 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions de l'article 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;

- c) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 22 septembre 2026 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault, à Paquetville NB, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-082

8.5. Mise en vente de bien excédentaire

CONSIDÉRANT QUE le camion-benne TP-01 GMC Sierra 1 tonne 1999 des travaux publics, étant désuet, doit être déclaré comme bien excédentaire;

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Michel Haché que la direction générale se charge, pour le compte de la municipalité, de lancer un appel d'offres pour la vente du camion-benne TP-01 GMC Sierra 1 tonne 1999 et qu'elle soit autorisée à accepter la meilleure offre reçue.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-083

8.6. Renouvellement des contrats d'entretien d'hiver

La conseillère Nathalie Mallais Comeau, le conseiller Étienne Cormier et le conseiller Danny Comeau s'absentent de la salle de réunion à 19 h 25 en raison de leur conflit d'intérêt.

CONSIDÉRANT QUE les contrats d'entretien hivernal conclus avec Aurèle Mallais et Fils Ltée et Marc Chiasson Trucking 2017 Ltée prévoient une option de renouvellement conformément à l'article 39 de leur contrat;

CONSIDÉRANT QUE les contrats d'entretien hivernal conclus avec Investissements Cosico Investments Inc. et Les Industries Forestières Roussel Ltée prévoient une option de renouvellement conformément à l'article 25 de leur contrat;

CONSIDÉRANT QUE les entrepreneurs concernés ont confirmé leur intention d'exercer cette option de renouvellement;

Il est proposé par la conseillère Denise Thériault et appuyé par le conseiller Henri Battah que la Municipalité des Hautes-Terres procède au premier renouvellement des contrats d'entretien hivernal applicables, conformément à l'article 39 ou à l'article 25, selon le contrat visé, et que la direction générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents nécessaires à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-084

La conseillère Nathalie Mallais Comeau, le conseiller Étienne Cormier et le conseiller Danny Comeau reviennent dans la salle de réunion à 19 h 29.

8.7. Demande de contribution financière de l'Association de logements et d'alimentation de St-Isidore Inc.

Le conseiller Michel Haché s'absente de la salle de réunion à 19 h 29 en raison de son conflit d'intérêt.

CONSIDÉRANT QUE l'Association de logement et d'alimentation de Saint-Isidore Inc. a présenté une demande de contribution financière à la Municipalité des Hautes-Terres relativement à la phase II de son projet de logement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite obtenir une analyse complète des impacts financiers et des différentes demandes formulées avant de rendre une décision;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que la direction générale soit mandatée pour procéder à une analyse des coûts liés à la demande présentée, à la révision de la politique municipale d'incitatifs financiers applicable, ainsi qu'à l'évaluation des différentes options pouvant être offertes à l'Association de logement et d'alimentation de Saint-Isidore Inc., et qu'un rapport soit présenté au conseil lors d'une prochaine réunion afin de permettre une prise de décision.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-085

Le conseiller Michel Haché revient dans la salle de réunion à 19 h 33.

8.8. Demande de lettre d'appui et contribution financière – Salon de quilles de Paquetville

La conseillère Denise Thériault s'absente de la salle de réunion à 19 h 33 en raison de son conflit d'intérêt.

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement des organismes communautaires de Paquetville a présenté une demande de lettre d'appui et une demande de contribution financière de 5 000 \$ pour son projet de modernisation du salon de quilles Place du Quilleur, situé dans le Centre des loisirs de Paquetville;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de cette infrastructure récréative et communautaire pour la population de la Municipalité des Hautes-Terres;

Il est proposé par le conseiller Michel Haché et appuyé par la conseillère Edna Frigault que la Municipalité des Hautes-Terres transmette une lettre d'appui au Regroupement des organismes communautaires de Paquetville afin de soutenir ses démarches de financement et qu'une contribution financière de 5 000 \$ lui soit accordée pour la réalisation du projet de modernisation du salon de quilles Place du Quilleur.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2026-07-086

La conseillère Denise Thériault revient dans la salle de réunion à 19 h 37.

8.9. Demande de lettre d'appui pour la couverture cellulaire

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Hautes-Terres a reçu une demande d'appui dans le cadre de la démarche citoyenne visant l'amélioration de la couverture cellulaire dans la Péninsule acadienne;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche vise à sensibiliser les fournisseurs de services de télécommunications ainsi que les différents ordres de gouvernement à l'importance d'améliorer la couverture cellulaire dans la région;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reconnaît l'importance d'un réseau cellulaire fiable pour la sécurité publique, le développement économique, les services à la population et la qualité de vie des citoyens;

Il est proposé par le conseiller Henri Battah et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que la Municipalité des Hautes-Terres appuie officiellement la démarche citoyenne portant sur l'amélioration de la couverture cellulaire dans la Péninsule acadienne et autorise la direction générale à compléter, signer et transmettre la lettre d'appui au nom de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-087

8.10. Bien situé sur le chemin Savoie à Notre-Dame-des-Érables – NID 20586939

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick a déclaré excédentaire un bien situé sur le chemin Savoie, à Notre-Dame-des-Érables, identifié par le NID 20586939;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne souhaite pas procéder à l'acquisition de ce bien;

Il est proposé par la conseillère Edna Frigault et appuyé par la conseillère Denise Thériault que la Municipalité des Hautes-Terres informe le gouvernement du Nouveau-Brunswick qu'elle ne désire pas acquérir le bien identifié par le NID 20586939.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-088

8.11. Bien situé sur la route 160 à St-Sauveur – NID 20305074

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick a déclaré excédentaire un bien situé au 1726, route 160, à Saint-Sauveur, identifié par le NID 20305074;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne souhaite pas procéder à l'acquisition de ce bien;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Étienne Cormier que la Municipalité des Hautes-Terres informe le gouvernement du Nouveau-Brunswick qu'elle ne désire pas acquérir le bien identifié par le NID 20305074.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-089

8.12. Bien situé sur la rue Onile-Comeau à St-Sauveur – NID 20307062

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick a déclaré excédentaire un bien situé au 10, rue Onile-Comeau, à Saint-Sauveur, identifié par le NID 20307062;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne souhaite pas procéder à l'acquisition de ce bien;

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Denise Thériault que la Municipalité des Hautes-Terres informe le gouvernement du Nouveau-Brunswick qu'elle ne désire pas acquérir le bien identifié par le NID 20307062.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-090

8.13. Acquisition d'une propriété à Tilley-Road – NID 20506523

ATTENDU QUE la Municipalité des Hautes-Terres a reçu une correspondance du Conseil du Trésor du Nouveau-Brunswick concernant la propriété située au 273, Route 365, chemin Tilley-Road, Hautes-Terres, Nouveau-Brunswick;

ATTENDU QUE le Conseil du Trésor du Nouveau-Brunswick a approuvé la remise des taxes foncières, des pénalités et des frais associés à cette propriété, sous certaines

conditions, notamment l'acquisition de la propriété par la Municipalité des Hautes-Terres;

ATTENDU QUE la Municipalité des Hautes-Terres souhaite acquérir cette propriété appartenant actuellement à Dépanneur Chez Rachel Ltée afin d'en devenir propriétaire;

ATTENDU QUE l'acquisition de cette propriété est conditionnelle à son transfert au nom de la Municipalité des Hautes-Terres pour la somme de 1,00 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît qu'en devenant propriétaire de cette propriété, elle assumera les responsabilités associées à celle-ci, incluant toute obligation éventuelle relative à des travaux de remise en état environnementale, conformément aux informations transmises par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par le conseiller Henri Battah que le Conseil municipal des Hautes-Terres autorise l'acquisition de la propriété située au 273, Route 365, chemin Tilley-Road, Hautes-Terres, Nouveau-Brunswick, appartenant à Dépanneur Chez Rachel Ltée, pour la somme de 1,00 \$;

IL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ QUE la direction municipale soit autorisée à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de compléter le transfert de propriété auprès du Bureau d'enregistrement foncier.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-091

8.14. Une construction sans permis : bâtiment – NID 20548277

CONSIDÉRANT que l'infraction suivante : *une construction sans permis - bâtiment*, a été constatée sur la propriété appartenant à Monsieur Dennis Duguay, laquelle se trouve au 1225, Route 363 dans la Municipalité des Hautes-Terres, secteur de Hacheyville, et porte le numéro d'identification (NID) 20548277, et que cette infraction contrevient:

- a) au paragraphe 4(1) de la *Loi sur l'administration du Code du bâtiment*, 2020, c.8, du Nouveau-Brunswick; et
- b) à l'article 10 de l'arrêté de construction no. 2024-01 de la Municipalité des Hautes-Terres,

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Denise Thériault QU'IL SOIT RÉSOLU:

- a) Que l'inspecteur en bâtiment de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne soit autorisé à prendre les mesures qui s'imposent, en vertu

de la *Loi sur l'administration du Code du bâtiment*, 2020, c.8, du Nouveau-Brunswick, afin que les règlements applicables de la Municipalité des Hautes-Terres ainsi que les dispositions législatives applicables soient respectés;

- b) Que, si cela est nécessaire, l'inspecteur en bâtiment soit autorisé à retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre des procédures devant les tribunaux pour les fins ci-avant énoncées au paragraphe (a);
- c) Que, si des procédures devant les tribunaux sont nécessaires, ces procédures soient intentées au nom de la Municipalité des Hautes-Terres.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-092

8.15. Un aménagement sans permis : Changement d'usage – NID 20120051

CONSIDÉRANT que l'infraction suivante : *un aménagement sans permis -changement d'usage*, a été constatée sur la propriété appartenant à Audio Concepts Plus Inc., laquelle se trouve au 1052 de la rue du Parc dans la Municipalité des Hautes-Terres, secteur de Paquetville, et porte le numéro d'identification (NID) 20120051, et que cette infraction contrevient :

- a) au paragraphe 2.5.1.1 de l'arrêté de zonage no. 58 du village de Paquetville; et
- b) à l'article 108 de la *Loi sur l'urbanisme* du Nouveau Brunswick,

Il est proposé par la conseillère Denise Thériault et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault QU'IL SOIT RÉSOLU:

- a) Que l'agent d'aménagement de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne soit autorisé à prendre les mesures qui s'imposent, en vertu du paragraphe 135(1) de la *Loi sur l'urbanisme* afin que les règlements applicables de la Municipalité des Hautes-Terres ainsi que les dispositions législatives applicables soient respectés;
- b) Que, si cela est nécessaire, l'agent d'aménagement soit autorisé à retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre des procédures devant les tribunaux pour les fins ci-avant énoncées au paragraphe (a);
- c) Que, si des procédures devant les tribunaux sont nécessaires, ces procédures soient intentées au nom de la Municipalité des Hautes-Terres.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-093

8.16. Une construction sans permis : plusieurs bâtiments sur le même lot – NID 20198941

CONSIDÉRANT que l'infraction suivante : une construction non conforme ou sans permis -des bâtiments, a été constatée sur la propriété appartenant à Monsieur Joey Pinet, laquelle se trouve sur le chemin Savoie (à proximité de l'allée Lac Adam) dans la Municipalité des Hautes-Terres, secteur de Val-Doucet, au Nouveau-Brunswick et que cette infraction contrevient :

- a) au paragraphe 4(1) de la *Loi sur l'administration du Code du bâtiment*, 2020, c.8; du Nouveau-Brunswick; et
- b) à l'article 10 de l'arrêté de construction no. 2024-01 de la municipalité des Hautes-Terres,

Il est proposé par la conseillère Edna Frigault et appuyé par la conseillère Denise Thériault QU'IL SOIT RÉSOLU :

- a) Que l'inspecteur en bâtiment de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne soit autorisé à prendre les mesures qui s'imposent, en vertu de la *Loi sur l'administration du Code du bâtiment*, 2020, c.8, du Nouveau-Brunswick, afin que les règlements applicables sur le territoire de la Municipalité des Hautes-Terres ainsi que les dispositions législatives applicables soient respectées;
- b) Que, si cela est nécessaire, l'inspecteur en bâtiment soit autorisé à retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre des procédures devant les tribunaux pour les fins ci-avant énoncées au paragraphe (a);
- c) Que, si des procédures devant les tribunaux sont nécessaires, ces procédures soient intentées au nom de la municipalité des Hautes-Terres.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-07-094

9. Demandes de renseignements et annonces des membres du Conseil

- La conseillère Nathalie Mallais-Comeau souligne le 103e anniversaire de Madame Estelle Duclos, de Duguayville, et lui offre ses félicitations.
- Le conseiller Henri Battah demande que le conseil discute, lors d'une prochaine réunion, de la possibilité de tenir les réunions du conseil dans les différents secteurs de la Municipalité des Hautes-Terres. Il soulève également des préoccupations quant à la sécurité de la traverse piétonnière située à l'intersection de la route 135 et du boulevard des Fondateurs, à Saint-Isidore, et demande si des améliorations pourraient y être apportées.
- Le conseiller Danny Comeau se dit satisfait de la rencontre tenue avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure concernant le déneigement de la route 160 à Saint-Sauveur. Il souligne que les échanges ont permis de mieux comprendre le fonctionnement des

circuits de déneigement, notamment le fait que la route 160 est desservie en fin de parcours, ce qui explique qu'elle soit souvent déneigée plus tard que les autres routes. Il ajoute que cette rencontre a permis de sensibiliser le ministère aux réalités du secteur.

- La conseillère Edna Frigault demande que la municipalité appuie une demande auprès du ministère des Transports et de l'Infrastructure afin d'installer une signalisation annonçant la traversée d'animaux de ferme sur le chemin Théophile-Haché, à Notre-Dame-des-Érables.
- Le conseiller Étienne Cormier revient sur les discussions tenues avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure et demande s'il serait possible d'exercer des pressions concernant l'entretien de certains chemins non désignés. Madame la mairesse répond que cette question a été abordée lors de la rencontre, mais que le ministère a déconseillé une telle démarche, puisqu'elle pourrait entraîner des responsabilités additionnelles pour la municipalité en matière de mise à niveau et d'entretien de ces chemins.
- Le conseiller Michel Haché poursuit les échanges concernant les chemins non désignés et suggère d'impliquer davantage le député Luc Robichaud dans ce dossier. Il soulève également des préoccupations concernant l'accumulation de gravier sur l'accotement de la route à Tilley-Road, qu'il juge dangereuse pour les cyclistes. Il mentionne aussi l'absence d'un panneau indiquant la limite de vitesse de 50 km/h dans le virage à gauche menant de la route 135 vers le boulevard des Fondateurs, en direction de Tracadie-Sheila. Enfin, il demande s'il serait possible de déplacer le panneau indicateur de vitesse situé près de la garderie afin qu'il soit installé plus haut dans la côte.
- Le conseiller Étienne Cormier ajoute qu'il est conscient qu'il s'agit de routes provinciales, mais estime qu'il demeure important que la municipalité poursuive ses démarches auprès du ministère.
- Madame la mairesse Cathy Paulin demande un suivi concernant les préoccupations soulevées précédemment relativement à la sécurité à l'intersection des routes 135 et 340, à Paquetville. Le directeur général adjoint confirme qu'un suivi a été effectué.
- Le conseiller Michel Haché demande qu'une communication soit publiée dans le journal municipal concernant l'arrêté sur les chiens. La greffière adjointe par intérim confirme que cette information a déjà été publiée dans l'édition de juin 2026 du journal municipal.

10. Présentations et interventions du public

Des citoyens interviennent sur divers sujets d'intérêt municipal.

Une citoyenne remercie le conseil pour l'acquisition de la propriété située à Tilley-Road. Elle remercie également les pompiers ainsi que Monsieur Paulin pour leur intervention rapide lors d'un incendie de forêt survenu derrière sa résidence. Elle souligne également le remplacement de l'affiche de bienvenue à Tilley-Road et demande que la municipalité envisage de transmettre une lettre d'appui au ministère des Transports et de l'Infrastructure concernant le chemin Eustache.

Une citoyenne invite la population à participer aux rencontres organisées par Valorès concernant les changements climatiques. Elle informe également les personnes présentes qu'un comité portant sur l'agriculture et le zonage sera mis en place prochainement.

Un citoyen soulève des questions concernant la planification des services municipaux à la suite de la réforme de la gouvernance locale. Il remercie également la municipalité pour la publication du

budget 2026 et demande des précisions sur certains éléments de celui-ci. Le directeur général adjoint et Madame la mairesse apportent les explications demandées.

Une citoyenne demande un suivi concernant le projet des affiches de bienvenue de la municipalité. Madame la mairesse indique que le conseil souhaite d'abord prendre connaissance des états financiers avant de poursuivre ce dossier.

Des citoyens posent des questions concernant les permis requis pour certains travaux sur les propriétés privées ainsi que sur la planification des investissements municipaux. Le directeur général adjoint fournit les précisions nécessaires.

Madame la mairesse informe la population que la Villa Saint-Isidore tiendra un barbecue communautaire avec jeux gonflables le 29 juillet 2026.

Le conseiller Étienne Cormier souligne la belle participation des jeunes aux activités de soccer à Paquetville et félicite les parents pour leur implication. Madame la mairesse précise que les activités se déroulent cette année sur un terrain municipal en raison des travaux de réfection du terrain de l'école.

11. Ajournement

Le conseiller Étienne Cormier propose l'ajournement et la séance est levée à 21 h 10.

Cathy Paulin
Mairesse

Amyka Richard
Greffière adjointe par intérim



DÉCLARATION DIVULGANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS
(Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, par. 91(4), 92(4))

En vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*, je, DANNY COMEAU, de ST-SAUVEUR, divulgue par la présente l'existence d'un conflit d'intérêts du fait que je suis, ou que je me propose d'être titulaire d'un intérêt dans un contrat ou dans une autre affaire concernant la personne, la société ou le syndicat ci-dessous, ou qu'un membre de ma proche famille est titulaire d'un pareil intérêt ou se propose de l'être.

INVESTISSEMENT COSICO INVESTMENTS INC
(Nom de la personne, de la société, de l'association ou du syndicat traitant des affaires avec le conseil, la commission locale ou le comité ou qui est susceptible de tirer des bénéfices de ses décisions)

La présente divulgation concerne l'affaire suivante :

DÉNEIGEMENT CASERNE ST-SAUVEUR
(Préciser tout contrat ou autre affaire qui intéresse le conseil, la commission locale ou le comité et qui constitue un conflit réel ou potentiel)

Fait à Paquetville, le 28 jour de juillet, 2026.

Danny Comeau
Signature du membre ou du cadre supérieur

Reçu et déposé le 28^e jour de juillet, 2026.

Amyka R.
Directeur général/Greffier
Greffière adjointe par intérim





DÉCLARATION DIVULGANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

(Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, par. 91(4), 92(4))

En vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*, je, Michele Dache, de
St-Isidore, divulgue par la présente l'existence d'un conflit d'intérêts
du fait que je suis, ou que je me propose d'être titulaire d'un intérêt dans un contrat ou dans une
autre affaire concernant la personne, la société ou le syndicat ci-dessous, ou qu'un membre de ma
proche famille est titulaire d'un pareil intérêt ou se propose de l'être.

Association des logement + Agriculture St-Isidore
(Nom de la personne, de la société, de l'association ou du syndicat traitant des affaires avec le
conseil, la commission locale ou le comité ou qui est susceptible de tirer des bénéfices de ses
décisions)

La présente divulgation concerne l'affaire suivante :

Demande de financement pour construction de logements
(Préciser tout contrat ou autre affaire qui intéresse le conseil, la commission locale ou le comité
et qui constitue un conflit réel ou potentiel)

Fait à Paquetville, le 28 jour de juillet, 2026.

[Signature]
Signature du membre ou du cadre supérieur

Reçu et déposé le 28^e jour de juillet, 2026.

[Signature]
Directeur général/Greffier

Greffière adjointe par intérim



Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca



DÉCLARATION DIVULGANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS
(Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, par. 91(4), 92(4))

En vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*, je, Denise Thériault, de
Trudel, divulgue par la présente l'existence d'un conflit d'intérêts
du fait que je suis, ou que je me propose d'être titulaire d'un intérêt dans un contrat ou dans une
autre affaire concernant la personne, la société ou le syndicat ci-dessous, ou qu'un membre de ma
proche famille est titulaire d'un pareil intérêt ou se propose de l'être.

Regroupement des Organismes Communautaires Paquetville
(Nom de la personne, de la société, de l'association ou du syndicat traitant des affaires avec le
conseil, la commission locale ou le comité ou qui est susceptible de tirer des bénéfices de ses
décisions)

La présente divulgation concerne l'affaire suivante :

Demande de lettre d'appui à Contribution Financière
(Préciser tout contrat ou autre affaire qui intéresse le conseil, la commission locale ou le comité
et qui constitue un conflit réel ou potentiel)

Fait à Paquetville, le 28 jour de juillet, 2026.

Denise Thériault
Signature du membre ou du cadre supérieur

Reçu et déposé le 28^e jour de juillet, 2026.

Amyka R
Directeur général/Greffier

Greffière adjointe par intérim



Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca



DÉCLARATION DIVULGANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS
(Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, par. 91(4), 92(4))

En vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*, je, Etienne Cormier, de
Petit Paquetville, divulgue par la présente l'existence d'un conflit d'intérêts
du fait que je suis, ou que je me propose d'être titulaire d'un intérêt dans un contrat ou dans une
autre affaire concernant la personne, la société ou le syndicat ci-dessous, ou qu'un membre de ma
proche famille est titulaire d'un pareil intérêt ou se propose de l'être.

Aurèle Mallais et fils Ltée
(Nom de la personne, de la société, de l'association ou du syndicat traitant des affaires avec le
conseil, la commission locale ou le comité ou qui est susceptible de tirer des bénéfices de ses
décisions)

La présente divulgation concerne l'affaire suivante :

Renouvellement contrat neige
(Préciser tout contrat ou autre affaire qui intéresse le conseil, la commission locale ou le comité
et qui constitue un conflit réel ou potentiel)

Fait à Paquetville, le 28 jour de juillet, 2026.

Etienne Cormier
Signature du membre ou du cadre supérieur

Reçu et déposé le 28^e jour de juillet, 2026.

Amyka R.
Directeur général/Greffier
Greffière adjointe *per interim*





DÉCLARATION DIVULGANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS
(Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, par. 91(4), 92(4))

En vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*, je, Nathalie Mallais Comeau, de Duguyville, divulgue par la présente l'existence d'un conflit d'intérêts du fait que je suis, ou que je me propose d'être titulaire d'un intérêt dans un contrat ou dans une autre affaire concernant la personne, la société ou le syndicat ci-dessous, ou qu'un membre de ma proche famille est titulaire d'un pareil intérêt ou se propose de l'être.

Aurèle Mallais & Fils Ltee

(Nom de la personne, de la société, de l'association ou du syndicat traitant des affaires avec le conseil, la commission locale ou le comité ou qui est susceptible de tirer des bénéfices de ses décisions)

La présente divulgation concerne l'affaire suivante :

Renouvellement du Contact de neige

(Préciser tout contrat ou autre affaire qui intéresse le conseil, la commission locale ou le comité et qui constitue un conflit réel ou potentiel)

Fait à Paquetville, le 28 jour de Juillet, 2026.

Nathalie Mallais Comeau
Signature du membre ou du cadre supérieur

Reçu et déposé le 28^e jour de juillet, 2026.

Amyke R
Directeur général/Greffier

Greffière adjointe par intérim





ORDRE DU JOUR

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 28 juillet 2026, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

1. Appel à l'ordre;
2. Constatation du quorum;
3. Déclaration de conflit d'intérêts;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 juin 2026;
6. Affaires découlant du procès-verbal;
7. Correspondance;
8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux :
 - 8.1. Rapport du comité plénier du 21 juillet 2026;
 - 8.2. Mise à jour - États financiers 2025 et rapport annuel 2025;
 - 8.3. Mise à jour - Politique d'incitatifs;
 - 8.4. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le dossier S. Godin Entreprises Ltée;
 - 8.5. Mise en vente de biens excédentaires;
 - 8.6. Renouvellement des contrats d'entretien d'hiver;
 - 8.7. Demande de contribution financière de l'Association de logements et d'alimentation de St-Isidore Inc.;
 - 8.8. Demande de lettre d'appui et contribution financière – Salon de quilles de Paquetville;
 - 8.9. Demande de lettre d'appui pour la couverture cellulaire;
 - 8.10. Bien situé sur le chemin Savoie à Notre-Dame-des-Érables – NID 20586939;
 - 8.11. Bien situé sur la route 160 à St-Sauveur – NID 20305074;

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

- 8.12.** Bien situé sur la rue Onile-Comeau à St-Sauveur – NID 20307062;
- 8.13.** Acquisition d'une propriété à Tilley Road – NID 20506523;
- 8.14.** Une construction sans permis : bâtiment – NID 20548277;
- 8.15.** Un aménagement sans permis : changement d'usage – NID 20120051;
- 8.16.** Une construction sans permis : plusieurs bâtiments sur le même lot – NID 20198941;
- 9.** Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil;
- 10.** Présentations et interventions du public;
- 11.** Ajournement.



Liste de la correspondance reçue et envoyée de juillet 2026

Correspondances reçues

Date reçue	Destinataires	Expéditeurs	Description
2026-06-17	Cathy Paulin – Mairesse Éric Doiron – Directeur général	Centre agricole Péninsule acadienne	Demande de rencontre
2026-06-22	Municipalité des Hautes-Terres	Céline Fournet Jeux de l'Acadie	Invitation
2026-07-08	Municipalité des Hautes-Terres	Commission de services régionaux Péninsule acadienne	Consultation de voisinage
2026-07-13	Cathy Paulin – Mairesse	Charles-Eugène Duclos Musée de St-Isidore	Invitation fête du NB – 3 août 2026
2026-07-14	Municipalité des Hautes-Terres	Paquetstock	Demande de soutien à la 11 ^e édition du festival Paquetstock
2026-07-15	Cathy Paulin - Mairesse	Légion Royale Canadienne 56 Caraquet	Remerciement

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

2026-07-17	Municipalité des Hautes-Terres	Irène McLaughlin Villa St-Isidore	Invitation
2026-07-21	Municipalité des Hautes-Terres	Recreation NB Loisirs N.-B.	Invitation table ronde
2026-07-22	Cathy Paulin – Mairesse	L'Hon David Hickey	Lettre de réponse projet de logement abordable

Correspondances envoyées

Date envoyée	Destinataires	Expéditeurs	Description
2026-06-17	Centre Agricole Péninsule acadienne	Éric Doiron Directeur général/Greffier	Réponse à la demande de rencontre
2026-07-08	Les quatre service d'incendie de la municipalité	Cathy Paulin – Mairesse	Invitation à titre de bénévoles – Fête de l'Acadie 2026
2026-07-13	Charles-Engène Duclos Musée de St-Isidore	Cathy Paulin	Réponse à l'invitation fête du NB

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUILLET 2026

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulée le mardi 21 juillet 2026, à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située dans l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

Liste des présences et des absences

Présents	Absents
Cathy Paulin, mairesse	Éric Doiron, directeur général/greffier
Suzanne Thériault, conseillère générale	
Michel Haché, conseiller général	
Denise Thériault, conseillère quartier 1	
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Edna Frigault, conseiller quartier 3	
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Henri Battah, conseiller quartier 6	
Daniel Hachey, directeur général adjoint/trésorier	
Amyka Richard, greffière adjointe par intérim	

Résumé de la réunion

Item 1 – Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h 01.

Madame la mairesse appelle à l'ordre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt

La conseillère Nathalie Mallais Comeau déclare un conflit d'intérêt avec l'item 4 de l'ordre du jour.

Le conseiller Étienne Cormier déclare un conflit d'intérêt avec l'item 4 de l'ordre du jour.

Le conseiller Danny Comeau déclare un conflit d'intérêt avec l'item 4 de l'ordre du jour.

Le conseiller Michel Haché déclare un conflit d'intérêt avec l'item 5 de l'ordre du jour.

La conseillère Denise Thériault déclare un conflit d'intérêt avec l'item 6 de l'ordre du jour.

Item 3 – Lecture de l’ordre du jour

Madame la mairesse fait la lecture de l’ordre du jour.

Item 4 – Renouvellement des contrats de neige

La conseillère Nathalie Mallais Comeau, le conseiller Étienne Cormier ainsi que le conseiller Danny Comeau s’absentent de la salle de réunion à 19 h 04 en raison de leur conflit d’intérêt.

Le directeur général adjoint informe le conseil que les contrats d'entretien hivernal des secteurs de Saint-Isidore, Paquetville, Notre-Dame-des-Érables et Saint-Sauveur arrivent à échéance et qu'ils prévoient une clause de renouvellement. Il précise que celle-ci permet un premier renouvellement de deux ans avec une augmentation de 2 %, suivi d'un second renouvellement de deux ans avec une augmentation de 4 %. L'administration recommande de procéder au premier renouvellement prévu aux contrats.

La mairesse demande des précisions concernant les augmentations prévues aux contrats. Le directeur général adjoint confirme que le renouvellement proposé correspond au premier renouvellement prévu, incluant une augmentation de 2 %.

Le conseiller Henri Battah demande si des modifications ont été apportées aux contrats initiaux. Le directeur général adjoint confirme qu'aucune modification ni demande d'ajout n'a été formulée.

Le conseiller Michel Haché demande si l'augmentation est calculée à partir du montant initial des contrats. Le directeur général adjoint répond par l'affirmative.

La conseillère Nathalie Mallais Comeau, le conseiller Étienne Cormier ainsi que le conseiller Danny Comeau reviennent dans la salle de réunion à 19 h 06.

Item 5 – Demande de contribution financière – Association de logement et d’alimentation de St-Isidore Inc.

Le conseiller Michel Haché s’absente de la salle de réunion à 19 h 06 en raison de son conflit d’intérêt.

Le directeur général adjoint informe le conseil que l'Association de logement et d'alimentation de Saint-Isidore Inc. a transmis deux demandes de contribution financière à la municipalité.

La première demande concerne le projet de construction de 30 logements actuellement en cours, dont la livraison est prévue d'ici décembre 2026. L'association sollicite le versement anticipé des contributions financières déjà prévues par la municipalité, ainsi que la planification des travaux d'asphaltage de la rue Catherine–Noémie afin que l'infrastructure soit prête à accueillir les premiers locataires. Le directeur général adjoint précise qu'une analyse des coûts devra être réalisée avant de planifier ces travaux.

La seconde demande vise la phase II du projet, qui prévoit la construction de 15 logements supplémentaires à compter du printemps 2027. L'association sollicite notamment une contribution

financière de la municipalité, le raccordement du réseau d'égouts sur la rue Cédric–Océanne, une exemption des frais de façade, le remboursement des frais de permis de construction ainsi qu'un programme de remboursement partiel des taxes foncières. Le directeur général adjoint informe le conseil qu'une analyse financière est actuellement en cours et sera présentée lors d'une prochaine réunion.

Le conseiller Henri Battah demande si l'asphaltage de la rue Catherine–Noémie était déjà prévu. La mairesse précise qu'il s'agit d'une rue municipale et que, conformément à la réglementation municipale, son asphaltage est prévu lorsqu'au moins trois résidences y sont construites.

La mairesse explique également que, lors du transfert des terrains, il était prévu que ceux-ci soient desservis par le réseau d'égouts. Toutefois, trois terrains ne disposent actuellement d'aucun raccordement. Elle indique qu'une analyse sera réalisée afin de déterminer les raisons de cette situation, les travaux qui seraient nécessaires ainsi que les solutions que la municipalité pourrait envisager pour répondre à cette problématique.

Le conseiller Michel Haché revient dans la salle de réunion à 19 h 12.

Item 6 – Demande de lettre d'appui et contribution financière – Salon de quilles de Paquetville

La conseillère Denise Thériault s'absente de la salle de réunion à 19 h 12 en raison de son conflit d'intérêt.

Le directeur général adjoint informe le conseil de la réception d'une demande du Regroupement des organismes communautaires de Paquetville visant un projet de modernisation du salon de quilles Place du Quilleur, situé dans le Centre des loisirs de Paquetville. Il explique que l'organisme sollicite une lettre d'appui de la municipalité ainsi qu'une contribution financière de 5 000 \$ afin de soutenir la réalisation du projet.

Le conseiller Michel Haché demande si le salon de quilles et le Centre des loisirs appartient au même organisme. Le directeur général adjoint répond par l'affirmative.

Le conseiller Henri Battah demande à qui serait versée la contribution financière. Le directeur général adjoint précise qu'elle servirait directement à la réalisation du projet de modernisation du salon de quilles Place du Quilleur.

Le conseiller Danny Comeau demande si cette demande est admissible en vertu de la politique municipale de partenariat. Le directeur général adjoint répond par l'affirmative.

La conseillère Suzanne Thériault demande si le coût total du projet est connu. Madame la mairesse mentionne qu'il s'agit d'un projet de 600 000 \$.

La mairesse Cathy Paulin souligne que Place du Quilleur est le seul salon de quilles situé sur le territoire de la Municipalité des Hautes-Terres et qu'il représente un important lieu de rassemblement pour la tenue de nombreuses activités communautaires.

La conseillère Denise Thériault revient dans la salle de réunion à 19 h 17.

Item 7 – Bien situé sur le chemin Savoie à Notre-Dame-des-Érables – PID 20586939

Le directeur général adjoint informe le conseil de la réception d'une correspondance de la Direction des services immobiliers du ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick concernant un terrain déclaré excédentaire situé sur le chemin Savoie à Notre-Dame-des-Érables. Il précise que ce terrain, d'une superficie de 1,91 acre et évalué à 10 500 \$, est offert en priorité à la municipalité, conformément au processus applicable lors de la disposition de biens excédentaires par le gouvernement provincial. Il indique que l'administration ne recommande pas de procéder à son acquisition.

Le conseiller Michel Haché demande ce qu'il adviendra du terrain si la municipalité ne se porte pas acquéreuse. Le directeur général adjoint répond que, selon le processus habituel, le bien sera offert au public.

Item 8 – Acquisition d'une propriété à Tilley-Road – PID 20506523

Le directeur général adjoint informe le conseil de la réception d'une correspondance du ministère des Finances et du Conseil du Trésor du Nouveau-Brunswick faisant suite à la demande de remise des taxes foncières et des pénalités visant à faciliter le transfert de la propriété située au 273, route 365 à Tilley-Road. Il précise que le Conseil du Trésor a approuvé la remise des taxes foncières, des pénalités, des frais ainsi que des intérêts accumulés jusqu'à la date du transfert de la propriété à la municipalité. Cette approbation est toutefois conditionnelle à l'acquisition de la propriété par la Municipalité des Hautes-Terres pour la somme de 1,00 \$.

Le conseiller Henri Battah demande si la décontamination du site a déjà été effectuée. La mairesse confirme que ces travaux ont été réalisés.

La conseillère Nathalie Mallais Comeau demande combien de temps pourrait être nécessaire avant que le transfert de propriété soit complété. Le directeur général adjoint explique brièvement les différentes étapes du processus et indique que celui-ci pourrait s'échelonner jusqu'au mois d'octobre 2026.

Item 9 – Événement Perspectives 2026 de l'AFMNB

Le directeur général adjoint présente au conseil l'invitation reçue de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) concernant la première édition de Perspectives 2026, qui se tiendra le 17 septembre 2026 à Bathurst. Il explique que cet événement réunira des représentants municipaux, des acteurs économiques, des leaders communautaires ainsi que des représentants des gouvernements provincial et fédéral afin d'échanger sur le développement du Nord et de l'Acadie. Il souligne également que la première ministre du Nouveau-Brunswick, Susan Holt, y prononcera une allocution portant sur cette thématique.

Le directeur général adjoint recommande que la Municipalité des Hautes-Terres délègue jusqu'à trois représentants afin de participer à cet événement, considérant les ressources financières prévues au budget.

Le conseiller Henri Battah estime qu'il s'agit d'une excellente occasion de représenter la municipalité et de faire valoir ses priorités auprès des différents intervenants. Il souligne l'importance du réseautage et suggère que plus de trois représentants puissent y participer.

Le conseiller Danny Comeau souligne également l'importance du réseautage, mentionnant que ce type d'événement peut contribuer à faire avancer certains dossiers municipaux.

La mairesse Cathy Paulin invite les membres du conseil à lui faire part de leur intérêt à participer avant la prochaine réunion ordinaire, afin de permettre au conseil de prendre une décision quant aux représentants qui seront délégués à l'événement.

Item 10 – Préparation pour la réunion ordinaire du 28 juillet 2026

Le directeur général adjoint informe le conseil que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire comprendra notamment la présentation des états financiers 2025, sous réserve de l'achèvement des travaux de vérification, ainsi que le dépôt du rapport annuel 2025.

Il précise que le conseil sera également appelé à se prononcer sur une résolution visant à fixer la date de la première audience publique dans le cadre de la demande de modification de zonage concernant le dossier de l'ancienne Coop de Paquetville.

L'ordre du jour comprendra également les demandes de lettre d'appui pour l'amélioration de la couverture cellulaire et pour le projet de modernisation du salon de quilles Place du Quilleur, de même qu'une demande de contribution financière pour ce dernier projet.

Le conseil sera aussi appelé à se prononcer sur les deux demandes présentées par l'Association de logement et d'alimentation de Saint-Isidore Inc., le renouvellement des contrats d'entretien hivernal, l'acquisition de la propriété située à Tilley-Road ainsi que sur l'acquisition du terrain situé sur le chemin Savoie à Notre-Dame-des-Érables.

Enfin, une séance à huis clos est prévue afin de discuter de procédures judiciaires en lien avec des dossier de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne (CSRPA).

Item 8 – Clôture de la réunion

La réunion se termine à 19 h 28.



DÉCLARATION DIVULGANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS
(Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, par. 91(4), 92(4))

En vertu de la Loi sur la gouvernance locale, je, Etienne Cormier, de Petit-Paquetville, divulgue par la présente l'existence d'un conflit d'intérêts du fait que je suis, ou que je me propose d'être titulaire d'un intérêt dans un contrat ou dans une autre affaire concernant la personne, la société ou le syndicat ci-dessous, ou qu'un membre de ma proche famille est titulaire d'un pareil intérêt ou se propose de l'être.

Aurèle Mallais et fils Ltée
(Nom de la personne, de la société, de l'association ou du syndicat traitant des affaires avec le conseil, la commission locale ou le comité ou qui est susceptible de tirer des bénéfices de ses décisions)

La présente divulgation concerne l'affaire suivante :

Renouvellement Contrat de Neige
(Préciser tout contrat ou autre affaire qui intéresse le conseil, la commission locale ou le comité et qui constitue un conflit réel ou potentiel)

Fait à Paquetville, le 21 jour de juillet, 2026.

Etienne Cormier
Signature du membre ou du cadre supérieur

Reçu et déposé le 21 jour de juillet, 2026.

Amyka R
~~Directeur général/Greffier~~
Greffière adjointe par intérim





HAUTES TERRES

DÉCLARATION DIVULGANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS
(Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, par. 91(4), 92(4))

En vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*, je, Michel Chache, de
St. Isidore, divulgue par la présente l'existence d'un conflit d'intérêts
du fait que je suis, ou que je me propose d'être titulaire d'un intérêt dans un contrat ou dans une
autre affaire concernant la personne, la société ou le syndicat ci-dessous, ou qu'un membre de ma
proche famille est titulaire d'un pareil intérêt ou se propose de l'être.

Association des Logements + Agriculture
(Nom de la personne, de la société, de l'association ou du syndicat traitant des affaires avec le
conseil, la commission locale ou le comité ou qui est susceptible de tirer des bénéfices de ses
décisions)

La présente divulgation concerne l'affaire suivante :

Demande de financement
(Préciser tout contrat ou autre affaire qui intéresse le conseil, la commission locale ou le comité
et qui constitue un conflit réel ou potentiel)

Fait à Paquetville, le 21 jour de juillet, 2026.

[Signature]
Signature du membre ou du cadre supérieur

Reçu et déposé le 21 jour de juillet, 2026.

Amyka R
Directeur général/Greffier
Greffière adjointe par intérim



Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca



HAUTES TERRES

DÉCLARATION DIVULGANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS (Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, par. 91(4), 92(4))

En vertu de la Loi sur la gouvernance locale, je, Denise Thériault, de Trudel, NB, divulgue par la présente l'existence d'un conflit d'intérêts du fait que je suis, ou que je me propose d'être titulaire d'un intérêt dans un contrat ou dans une autre affaire concernant la personne, la société ou le syndicat ci-dessous, ou qu'un membre de ma proche famille est titulaire d'un pareil intérêt ou se propose de l'être.

Regroupement des Organismes Communautaires Paquetville
(Nom de la personne, de la société, de l'association ou du syndicat traitant des affaires avec le conseil, la commission locale ou le comité ou qui est susceptible de tirer des bénéfices de ses décisions)

La présente divulgation concerne l'affaire suivante :

Contribution financière et lettre d'appui officielle
(Préciser tout contrat ou autre affaire qui intéresse le conseil, la commission locale ou le comité et qui constitue un conflit réel ou potentiel)

Fait à Paquetville, le 21 jour de juillet, 2026.

Denise Thériault
Signature du membre ou du cadre supérieur

Reçu et déposé le 21 jour de juillet, 2026.

Amyska R
~~Directeur général/Greffier~~
Greffière adjointe par intérim



Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca



HAUTES TERRES

DÉCLARATION DIVULGANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

(Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, par. 91(4), 92(4))

En vertu de la Loi sur la gouvernance locale, je, Nathalie Mallais Comeau, de
Dugueville, divulgue par la présente l'existence d'un conflit d'intérêts
du fait que je suis, ou que je me propose d'être titulaire d'un intérêt dans un contrat ou dans une
autre affaire concernant la personne, la société ou le syndicat ci-dessous, ou qu'un membre de ma
proche famille est titulaire d'un pareil intérêt ou se propose de l'être.

Arièle Mallais & Fils Inc.
(Nom de la personne, de la société, de l'association ou du syndicat traitant des affaires avec le
conseil, la commission locale ou le comité ou qui est susceptible de tirer des bénéfices de ses
décisions)

La présente divulgation concerne l'affaire suivante :

Contrat Neige
(Préciser tout contrat ou autre affaire qui intéresse le conseil, la commission locale ou le comité
et qui constitue un conflit réel ou potentiel)

Fait à Paquetville le 21 jour de juillet, 2026.

Nathalie Mallais Comeau
Signature du membre ou du cadre supérieur

Reçu et déposé le 21 jour de juillet, 2026.

Amylène R.
Directeur général/Greffier
Greffière adjointe par intérim



Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca



DÉCLARATION DIVULGANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS
(Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, par. 91(4), 92(4))

En vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*, je, DANNY COMEAU, de ST-SAUVEUR, divulgue par la présente l'existence d'un conflit d'intérêts du fait que je suis, ou que je me propose d'être titulaire d'un intérêt dans un contrat ou dans une autre affaire concernant la personne, la société ou le syndicat ci-dessous, ou qu'un membre de ma proche famille est titulaire d'un pareil intérêt ou se propose de l'être.

INVESTISSEMENTS COSICO INVESTMENTS INC
(Nom de la personne, de la société, de l'association ou du syndicat traitant des affaires avec le conseil, la commission locale ou le comité ou qui est susceptible de tirer des bénéfices de ses décisions)

La présente divulgation concerne l'affaire suivante :

CONTRAT DÉNEIGEMENT
(Préciser tout contrat ou autre affaire qui intéresse le conseil, la commission locale ou le comité et qui constitue un conflit réel ou potentiel)

Fait à PAQUETVILLE, le 21 jour de JUILLET, 2026.

Danny Comeau
Signature du membre ou du cadre supérieur

Reçu et déposé le 21 jour de juillet, 2026.

Amyka R
~~Directeur général/Greffier~~
Greffière adjointe par intérim

